

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

Du mardi 9 juillet 2019 à 18 h 15

Les Membres du Comité Syndical :

Présents :

Sylvaine CHRISTIN, Richard DESCHAMPS-BERGER, Mandy DURET, Gilles PETIT, Delphine RICHARD, Véronique BENOIT et Lionel MURAZ

Excusés :

Clotilde DOUCHEMENT, Jean-Paul RATEL et Marie-Claude VEYRET

Secrétaire de séance : Véronique BENOIT.

Il est proposé d'approuver le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 5 juin 2019.

- Ne soulevant aucune observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

❖ **Proposition de suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, soit 23 heures hebdomadaire et création, sans recrutement d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, soit 30.83 ch hebdomadaire**

Il est rappelé que les emplois du temps du personnel ont été validés lors du comité syndical du 5 juin dernier, et qu'il est souhaitable d'augmenter à compter de la prochaine rentrée scolaire, le temps de travail d'un adjoint technique de la collectivité, travaillant actuellement à temps non complet, soit 23 heures hebdomadaire

Suite au retour favorable du comité technique du Centre de Gestion, en date du 13 juin 2019, la Présidente propose la suppression de l'emploi d'adjoint technique à temps non complet, soit 23 heures hebdomadaire, et la création sans recrutement d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, pour 30.83 ch. de travail hebdomadaire.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité cette suppression et création de poste, et autorise la Présidente à réaliser les démarches nécessaires.

❖ Autoriser La Présidente à déposer un dossier de subvention au titre du FDEC pour rénovation des salles de classe

Lors du dernier comité syndical, il avait été envisagé des travaux de rénovation, de peinture, des 4 salles de classe de l'étage. Suite à la disponibilité de l'entreprise retenue, les travaux devraient probablement être engagés pendant les vacances d'été.

La Présidente propose donc de solliciter les services du Département au titre du FDEC, afin d'obtenir une aide financière pour la rénovation des 4 salles de classe.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve et autorise à l'unanimité cette proposition, et charge la Présidente à demander une aide financière au titre du FDEC.

❖ Questions et informations diverses

- Comme les années précédentes, il a été remis le 28 juin dernier, à chacun des 15 enfants de CM2, entrant au collège en septembre, un dictionnaire le petit Robert.
- La Présidente informe les élus, que la Demande Préalable déposée en Mairie de Planaise, pour l'installation d'un abri vélos a été acceptée. La réalisation de travaux de maçonnerie est nécessaire pour l'implantation de l'abri et la Présidente propose 3 devis :
 - L'entreprise les PIERRES DU BETTON, pour un montant de 2 450.40 € TTC
 - L'entreprise D'AMBROSIO, pour un montant de 2 772.00 € TTC
 - L'entreprise BENJAMIN PAYSAGES, pour un montant de 4 642.80 € TTC. Ce devis comprend la maçonnerie, la fourniture d'un abri de 12 m2 et le montage. Le comité syndical décide à l'unanimité de charger l'entreprise BENJAMIN PAYSAGES de réaliser l'ensemble du projet.
- Il est proposé une réflexion et une rencontre prochaine sur terrain, pour étudier la possibilité de mettre à l'extérieur les containers poubelle.
- Incident de livraison de fuel : un dossier a été ouvert auprès de notre assureur pour une éventuelle prise en charge du nettoyage de la façade et du sol, tachés par un déversement de fuel lors de la livraison. Un devis pour le nettoyage de la façade et du sol a été établi, et s'élève à 1572.00 € TTC. Une réponse de l'expert devrait avoir lieu dans une quinzaine de jours. Le comité syndical décide d'attendre la réponse de l'expert avant de faire réaliser l'intervention de nettoyage par une entreprise compétente.
- Le contrat de location du photocopieur de l'école arrive à échéance en début d'année prochaine. Une rencontre avec la commerciale de BSO a eu lieu dernièrement afin de réétudier le contrat. Elle propose d'équiper l'école d'un photocopieur reconditionné de même performance, mais plus récent, et d'appliquer une réduction du coût des copies. Le contrat serait comme aujourd'hui d'une durée de 5 ans.

- Les élus autorisent à l'unanimité Le Comité d'Animation de Planaise à entreposer les caisses à savon, dans la cour de l'école, pour sa vogue annuelle.
- Une panne téléphonique s'est produite pendant plusieurs jours sur le standard de l'école, et avait nécessité l'intervention d'un technicien de l'entreprise VEODIS. Le montant de la facture s'élève à 490.80 € TTC
- Il est rappelé qu'il avait été décidé lors d'une réunion de prendre en charge les photocopies de l'association la Chavanaise. Pour cette année scolaire, une grande quantité de photocopies a été réalisées, suite aux diverses opérations. La Présidente a informé le Président de l'association la Chavanaise, qu'à l'avenir le Sivu Scolaire ne pourra prendre en charge un tel volume de photocopies. Les membres du Comité Syndical approuvent cette observation.
- La parole est donnée à Véronique BENOIT, pour une synthèse sur la rencontre avec le DASEN, qui a eu lieu le 4 juin dernier, et dont elle a participé.

Vu par nous, Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire LA CHAVANNE PLANAISE pour être affiché le 11 juillet 2019 à la porte du Secrétariat du Syndicat Intercommunal, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A PLANAISE, le 11 juillet 2019

La Présidente,
Sylvaine CHRISTIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
LA CHAVANNE - PLANAISE
36, Route des Îles
73800 - PLANAISE

